

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 01400

Numéro SIREN : 814 976 775

Nom ou dénomination : 2CE

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2020 sous le numéro de dépôt A2020/002068

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE SAINT-ETIENNE**

A2020/002068

Dénomination : 2CE
Adresse : 10 Allée du Mézenc 42170 SAINT-JUST-SAINTE-RAMBERT
N° de gestion : 2015B01400
N° d'identification : 814976775
N° de dépôt : A2020/002068
Date du dépôt : 16/03/2020
Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du 13/03/2020 RATR



744522



744522

Richard GIROUD-ARGOUD

Commissaire aux Comptes

SARL 2CE

SARL au capital de 1 000,00 €

10 Allée du MEZENC

42170 SAINT JUST SAINT RAMBERT

R.C.S. SAINT ETIENNE 814 976 775

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
DE LA SARL 2CE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

2, rue Edmond Charpentier - 42000 SAINT-ETIENNE - Tél : 04 77 79 98 60 - Fax : 04 77 79 63 59

N° de TVA Intracommunautaire FR 40 398 557 942 SIRET 398 557 942 00032 - APE 6920 Z
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE LA REGION RHONE ALPES
COMMISSAIRE AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE LYON

SARL 2CE
SARL au capital de 1 000,00 €
10 Allée du MEZENC
42170 SAINT JUST SAINT RAMBERT

R.C.S. SAINT ETIENNE 814 976 775

Madame, Monsieur,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui m'a été confiée, en application des dispositions de l'article L 224-3 du code de commerce par décision des associés en date du 11 mars 2020, j'ai établi le présent rapport afin de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers.

J'ai effectué mes travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de mon rapport.

I/ SITUATION COMPTABLE AU 30/11/2019 :

La situation de la société se caractérise par les éléments suivants (comptes arrêtés au 30/11/2019 correspondant à la clôture des comptes de chaque année) :

A/ ACTIF

Les immobilisations financières titres SCV LES BALCONS DE MASSILONS

10 Allée du MEZENC 42170 ST JUST ST RAMBERT N° RCS 817 411 937

ressortent à 300,00 € soit 0,69 %
du total du bilan.

Crédit de TVA à 170,00 € soit 0,39 %
du total du bilan.

Le compte courant SCV LES BALCONS DE MASSILONS

10 Allée du MEZENC 42170 ST JUST ST RAMBERT N° RCS 817 411 937

est de 42 736,93 € soit 98,91 %

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

CONCLUSION

Le montant du capital social actuel dans la SARL est de 1 000,00 €.

Il sera de 1 000,00 € dans le cadre nouveau de la SAS.

Ce montant est compatible avec la loi dite « LME » du 4 août 2008 qui permet à une SAS de se constituer avec un capital libre.

La transformation en SAS prendra effet selon les conditions prévues par l'A.G.E actant la modification.

Je n'ai pas d'observation à formuler pour la période intercalaire.

Sur la base de mes travaux, j'atteste la valeur des biens composant l'actif social indiqués précédemment.

Il n'existe pas d'avantage particulier attaché à cette opération.

Fait à ST ETIENNE le 13 Mars 2020

M. GIROUD-ARGOUD Richard

Commissaire à la transformation

